



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alençon, le 10 février 2022

Incitation à la vaccination : près de 21 000 Ornais en risque de perdre leur passe vaccinal au 15 février faute de troisième dose

Le passe vaccinal est entré en vigueur le 24 janvier et a remplacé le passe sanitaire pour les personnes âgées de 16 ans et plus. Il consiste en la présentation d'une preuve d'un schéma vaccinal complet, d'un certificat de rétablissement ou d'un certificat de contre indication à la vaccination. La présentation d'un test PCR ou antigénique négatif n'est donc désormais plus admise.

La mise en place du passe vaccinal permet de renforcer la couverture vaccinale, de limiter les risques de diffusion épidémique, et donc la pression sur le système hospitalier, tout en permettant de maintenir ouvertes certaines activités ou lieux en complément des protocoles sanitaires.

À compter du 15 février 2022, les règles permettant de présenter un schéma vaccinal complet vont évoluer pour les personnes âgées de plus de 18 ans et 1 mois.

Comme annoncé par le ministre des Solidarités et de la Santé, au 15 février 2022 la dose de rappel devra être réalisée dès trois mois suivant la fin du schéma vaccinal initial et dans un délai de quatre mois maximum.

Sont concernées par ces évolutions toutes les personnes qui ont obtenu un schéma vaccinal complet (Astra Zeneca, Moderna, Pfizer ou Janssen) avant le 15 octobre 2021.

En cas d'infection par la Covid-19 après deux doses, le certificat de rétablissement permettra de conserver un passe valide durant quatre mois. Cependant, pour les personnes souhaitant sortir du territoire national, le rappel vaccinal devra être effectué pour avoir un certificat de vaccination valide.

Grâce à la forte mobilisation sur le département, de nombreuses possibilités de vaccination existent en centres de vaccination, en pharmacies ou en cabinets de médecine générale.

Si, comme plus de 21 000 Ornais, vous risquez de perdre votre passe vaccinal au 15 février 2022, il est conseillé de ne pas attendre pour prendre rendez-vous dans l'un des centres de vaccination de l'Orne.

accin
COVID-19
TOUS VACCINÉS, TOUS PROTÉGÉS

Les centres de vaccination dans l'Orne

- Centre hospitalier**
rue Eugène Garnier
FLERS
- Hall du Champ de Foire**
rue du Paty
ARGENTAN
- Salle Michaux**
Parc expo
av de la Comtesse de Ségur
L'AIGLE
- Centre hospitalier**
28 rue de la Gare
DOMFRONT EN POIRAIE
- Centre de santé**
17 avenue Docteur Aimez
BAGNOLES DE L'ORNE
NORMANDIE
- Halle aux toiles**
cours Clémenceau
ALENÇON
- Carré du Perche**
23 rue Ferdinand de Boyères
MORTAGNE-AU-PERCHE

Pour prendre rendez-vous :
www.sante.fr / 02 79 46 11 56